

Il y a urgence

Mardi 27 décembre 2011, cela fait 38 jours que Lisandru PLASENZOTTI est incarcéré aux Baumettes et ... en grève de la faim !

Il clame son innocence et proteste contre sa détention provisoire dans le cadre d'une procédure JIRS. Une fois de plus, les moyens de la justice d'exception sont mobilisés dans une affaire qui pourrait relever de la justice ordinaire.

Lisandru subit un traitement excessif. D'une part, il est détenu hors de Corse, avec les difficultés bien connues que cela signifie pour accéder à sa famille et à son avocate, et alors qu'existe la possibilité d'un contrôle judiciaire sur place. D'autre part, certaines investigations, par exemple sur son train de vie, évidentes et classiques dans ce type d'affaire, n'ont pas été menées.

Voilà bien une des marques de la JIRS :

- **ne pas user des moyens élémentaires pour avancer dans la recherche de la vérité, comment cela a été constaté dans d'autres affaires, avec des refus de reconstitution des faits ou de confrontation entre accusateur et accusé... ;**
- **mais user et abuser de moyens de police disproportionnés , d'interpellations et de gardes à vue par dizaines dans le cadre de rafles hebdomadaires pour tenter d'impressionner l'opinion publique, et de détentions provisoires hors de Corse pour mieux isoler et faire avouer.**

Dans l'affaire de Lisandru, le magistrat instructeur n'a pas jugé bon d'avancer la convocation du jeune homme. Celle-ci aura lieu début janvier, et donc a minima après 45 jours de grève de la faim ! Cette affaire dépasse le cadre strictement judiciaire et interpelle les consciences. Nous en appelons aux élus, notamment aux présidents de l'Assemblée de Corse et du Conseil Exécutif de Corse, pour qu'ils interviennent.

Ajaccio, le 27 décembre 2011

Pour :

**le Collectif des avocats contre la justice d'exception,
Camille ROMANI ancien Bâtonnier**

**la Ligue des Droits de l'Homme,
André PACCOU membre du Comité central**

